



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 octobre 2020

DÉLIBÉRATION

N° 141 - 15.10.2020

En exercice... 28
Présents..... 25
Votants..... 28
Abstention 0

**PÔLE ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE
28. ÉCOTAXE**

**Candidature à l'appel à projet régional « Nature et
Transition »**

**L'AN DEUX MILLE VINGT,
Le 15 octobre,**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Île de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS, M. Jérôme DUMOULIN,
Le Bois-Plage : M. Gérard JUIN, Mme Sandrine PERCHAI, M. Jean-Pierre GAILLARD,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,
La Flotte : Mme Annie BERGERON, M. Roger ZÉLIE, M. Patrick SALEZ,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Patrick BOUSSATON,
Les Portes en Ré : M. Jean-Luc CHENE,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER, M. Marc CHAIGNE,
St. Clément des Baleines : Mme Lina BESNIER, M. Daniel TASSIGNY,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Didier LEBORGNE, M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU,
M. Didier GUYON,
St. Martin de Ré : M. Patrice DÉCHELETTE, Mme Chantal ZELY-TORDJMANN, M. Jean-Paul GOUSSARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Anne PAWLAK (donne pouvoir à Lionel QUILLET), Alain POCHON (donne pouvoir à Patrick RAYTON), Jean-Paul HERAUDEAU (donne pouvoir à Roger ZÉLIE).

Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU.

AR PREFECTURE

017-241700459-20201015-D2020141-DE
Reçu le 19/10/2020

* * * * *



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 octobre 2020

DÉLIBÉRATION

N° 141 - 15.10.2020

En exercice... 28

Présents..... 25

Votants..... 28

Abstention 0

PÔLE ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE 28. ÉCOTAXE

Candidature à l'appel à projet régional « Nature et Transition »

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-9,

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Ile de Ré, et notamment dans le 1^{er} groupe de l'article 5.2, les alinéas 1 « Etudes et inventaires liés à la préservation des espaces naturels » et 6° « Actions de restauration, d'entretien, de valorisation ou d'aménagement des espaces naturels intéressant l'ensemble du territoire de l'Ile de Ré notamment dans le cadre de conventions de gestion », entériné par arrêté préfectoral en date du 12 mars 2020,

Vu la convention de gestion du domaine terrestre du Conservatoire du littoral sur le territoire de l'Ile de Ré du 1^{er} décembre 2012, renouvelée le 1^{er} décembre 2018 entre le Conservatoire du littoral, et la Communauté de communes de l'Ile de Ré,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 6 octobre 2020,

Considérant que la région Nouvelle Aquitaine lance un appel à projet « Nature et Transition : paysage, continuité écologique, biodiversité et qualité des eaux. La Nature et l'innovation sources des solutions pour les transitions et l'adaptation de notre territoire », auquel il convient de répondre avant le 30 octobre 2020 ;

Considérant que les objectifs de cet appel à projet sont de faire émerger et soutenir les actions au service de la biodiversité :

- Préserver et restaurer la biodiversité
- Atténuer le changement climatique
- Adapter les territoires au dérèglement climatique
- Préserver la qualité des milieux
- Favoriser la prise de conscience des acteurs

Considérant que les thématiques éligibles sont les suivantes :

- Paysage et cadre de vie
- Continuité écologique diurne et nocturne
- Nature en ville
- Pollinisateurs
- Qualité des eaux et de la biodiversité marine
- Biodiversité et entreprises
- Dépollution des sols et amélioration des eaux côtières
- Bioinspiration et biomimétisme

AR PREFECTURE

017-241700459-20201015-D2020141-DE
Reçu le 19/10/2020



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 15 octobre 2020

DÉLIBÉRATION

N° 141 - 15.10.2020

En exercice... 28
Présents..... 25
Votants..... 28
Abstention 0

PÔLE ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE 28. ÉCOTAXE

Candidature à l'appel à projet régional « Nature et Transition »

Considérant que la candidature de la Communauté de communes de l'Ile de Ré répond à la fiche action n°1 de l'appel à projet concernant « des projets de territoire au service de la biodiversité (paysages et cadre de vie – continuité écologique – nature en ville – pollinisateurs) » ;

Considérant que le thème proposé est « Inventaire des pollinisateurs sauvages et de leurs interactions écologiques avec les abeilles domestiques dans les espaces naturels de l'Ile de Ré » sur les communes de Rivedoux Plage, Sainte Marie de Ré, La Flotte, Le Bois Plage en Ré, Saint Martin de Ré ;

Considérant que cette étude est prévue sur 3 années selon les axes suivants :

- Axe 1 : identifier le type de pollinisateurs sauvages présents sur le secteur
- Axe 2 : définir le potentiel mellifère du secteur d'étude et la concurrence avec les abeilles domestiques
- Axe 3 : utiliser les enjeux identifiés pour adapter les mesures de gestion engagées
- Axe 4 : mettre en place une concertation territoriale

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de se prononcer favorablement à la candidature de la Communauté de communes de l'Ile de Ré pour l'appel à projet régional « Nature et Transition »,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Affichée le : 19 octobre 2020

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télécours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telercours.fr

AR PREFECTURE

017-241700459-20201015-D2020141-DE
Reçu le 19/10/2020